



Appel à Candidatures – Proposition culturelles – Noël à domicile Du 1^{er} décembre au 24 décembre

Ouverture de l'appel du 12 août au 23 septembre 2024 à 9h

Présentation

Chaque année depuis 2020, la Ville de Grenoble souhaite enchanter les fêtes de fin d'année, offrir des instants uniques, chaleureux et divertissants aux aîné·e·s.

Noël à domicile a pour but de proposer des temps artistiques aux personnes isolées, l'objectif est de faire passer un temps joyeux et convivial. Cet événement comprend deux formes :

- Des temps collectifs dans les EHPAD et les résidences autonomes de la ville de Grenoble
- Des représentations dans les foyers individuels des personnes isolées et éloignées de temps sociaux et conviviaux. Ils se dérouleront lors des prises de repas accompagnées des professionnels de restauration.

Noël à domicile se déroulera sur une période du 1 au 24 décembre.

La Ville de Grenoble recherche deux types de propositions :

- Des prestations artistiques pour l'événement « Noël à domicile » collectif : chants, danse, cirque, théâtre et/ou clowns.
- Des prestations artistiques pour l'événement « Noël à domicile » individuel : chants, concert, musique, théâtre et/ou des représentations personnalisées à domicile.

CAHIER DES CHARGES

I. Prestations artistiques attendues

1. « Noël à domicile » collectif

■ Prestation musicale chantée sous forme de « Thés dansants ».

Instrument et chant. Le répertoire devra comporter des chansons traditionnelles et populaires françaises et étrangères, adaptées au public de plus de 65 ans. Autonome techniquement, pouvant faire danser.

■ Prestation artistique sous forme de spectacle théâtralisée

Un spectacle théâtralisé contes, chants, danse, numérique, marionnette, magie, clowneries pour un public familial festif, imaginaire. Autonome techniquement.

2. « Noël à domicile » individuel

• Duo ou solo instrument/chant.

Non sonorisé, instruments faciles à transporter, allant de 1 à 2 artistes maximum. Le répertoire devra être participatif et comporter des chansons traditionnelles et populaires françaises et étrangères, adaptées au public de plus de 65 ans.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Conditions générales

- Votre participation devra respecter le réglementation sanitaire et les réglés de santé
- Votre participation fera l'objet d'une rémunération de la part de la Ville, par le biais de contrats de cessions (voir partie suivante, « participation financière »). Dans ce cadre, la Ville sera attentive à la juste rémunération des personnels intervenants de vos structures (artistes, technicien.nes) ;
- La programmation a lieu dans des bâtiments ville ou directement chez l'habitant. Il faudra donc respecter le lieu d'accueil et la vie privée du lieu.
- L'ensemble des propositions sont gratuites pour le public;
- Les activités menées sont sous la responsabilité de l'intervenant ainsi que le matériel éventuellement mis à disposition par la Ville de Grenoble. Il devra être assuré par vos soins du début de la mise à disposition jusqu'à sa restitution (présentation attestation de responsabilité civile).

Participation financière

Un budget d'environ 10 000€ est consacré aux projets artistiques sélectionnés (contrats de cession).

A titre d'information, Les éventuels frais de déplacement et / ou d'hébergement doivent être inclus dans le prix de cession.

Charte culturelle des transitions

La délibération n° 29244, du Conseil Municipal du 11 juillet 2022, relative aux orientations de politique culturelle mentionne la charte culturelle des transitions, qui a été rédigée par une soixantaine d'acteur.rices culturel.les. Non contractuelle et évolutive, elle présente un socle commun d'engagements en matière de transitions climatiques, démocratiques, pour lutter contre toutes les formes de discriminations et respecter les diversités. Elle est téléchargeable sur le site de la Ville, qui vous invite à la consulter.

<https://www.grenoble.fr/2901-culture-et-transitions.htm>

Les critères de sélections

- Qualité du répertoire
- Pertinence de la note d'intention par rapport aux attentes pré-citées
- Diversité des cultures et des modes d'expression
- Avoir déjà travaillé avec des personnes âgées
- Professionnalisme des intervenants
- Diversité et parité hommes et femmes
- Proposition adaptée au public âgées
- Convivialité, création de lien entre les résidents
- Lien ou clin d'œil au 80 ans de la libération
- Autonomie technique
- Mobilité de la proposition : pouvoir intervenir dans différent lieu
- Nombre de propositions reçues au regard du budget disponible.

III. Calendrier prévisionnel

- Date de candidature : du 12 août au 23 septembre 2024 9h
- Sélection des projets : du 23 septembre au 4 octobre
- Communication des prestataires retenus : du 7 au 11 octobre

IV. Modalités de candidature

Constitution du dossier

- Note d'intention – dossier de présentation du spectacle
- Fiche technique détaillée : comprenant l'ensemble du matériel fournir par l'intervenant, la taille de l'espace souhaitait, et les besoins)
- Dates disponibles sur la période du 1^{er} au 24 décembre 2024
- Devis (comprenant les éventuels frais de déplacement et de logement)
- Vidéo ou photo de présentation de la proposition
- Fiche récapitulative comportant les éléments ci-dessous (pour la constitution des contrats de cession) :

Coordonnées :

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

N° :

Voie :

Code postal et Ville :

SIRET :

N° licence entrepreneur de spectacle vivant :

Mail / téléphone :

Représentant :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Titre du spectacle / de la proposition :

Durée :

- Attestation d'assurance / responsabilité civile de l'année en cours et RIB de banque
- Pour la communication : Site internet, Réseau social et descriptif court de la proposition (200 caractères)
- Tout autre doc

Transmission du dossier :

Envoi du dossier par mail à l'adresse : thesdansants@grenoble.fr

Objet du mail « Candidature culturelles – Noël à domicile 2024 « *Individuel ou collectif* » – titre de la proposition – nom de la cie »

ATTENTION : L'objet doit obligatoirement être formulé ainsi sous peine d'invalidité

Contact :

Alisée PETIT – 06 40 96 92 82 – thesdansants@grenoble.fr